Dossier de presse

EXPOSITION

LA PHOTOGRAPHIE DE PROPAGANDE

Les camps de Beaune-la-Rolande et Pithiviers



Du 7 novembre 2011 Au 10 février 2012

Les Ecuries du Château Thouars (79)

> Présentée par: le Centre Régional 'Résistance & Liberté' 05 49 66 42 99 - www.crrl.com.fr













Le 15 mai 1941, les gendarmes français procèdent à l'enregistrement des internés à Pithiviers. Il est peu probable que la photographie soit prise par un interné arrivé la veille car les appareils photos ont vraisemblablement été confisqués.

L'origine de ce cliché est indéfinie. Il a été remis à Serge Klarsfeld par un interné.

© Serge Klarsfeld / Cercil

EDITO

Exposition réalisée par le Cercil Musée-Mémorial des enfants du Vel d'Hiv d'Orléans

À partir du 14 mai 1941, date de la convocation « pour examen de leur situation », dite du « billet vert » qui a expédié plus de 3 700 juifs dans les camps de Beaune-la-Rolande et Pithiviers (Loiret) avant leur déportation à Auschwitz, l'occupant allemand, loin de se cacher, n'a cessé de photographier les camps d'internement en France pour les diffuser dans toute l'Europe, impliquant largement la police et la gendarmerie françaises.

Quelle(s) représentation(s) des camps d'internement en France les services de propagande officiels de l'occupant orchestrent-ils? Pourquoi ces reportages photographiques? Quelles sources?

Sous l'œil de Berlin¹

Ce regard officiel, publié dans la presse de toute l'Europe occupée, répond à un processus de décisions et de sélections défini par les services berlinois de Goebbels.

Les photographes des services de propagande cadrent leur prise de vue en fonction des consignes reçues. Le cliché – initialement tiré en trois exemplaires – est transmis aux services de la propagande de Goebbels, reçoit ou non le *Freigegeben* (sorte de visa). Autorisée car répondant à l'objectif assigné, la photographie sera vendue aux agences photographiques non sans avoir été minutieusement légendée. Là, les agences de presse européennes puisent les documents iconographiques diffusés dans la presse quotidienne contrôlée par l'occupant.

Photographier l'internement en France²

Les photographes et rédacteurs des compagnies de propagande allemandes, itinérants dans toute l'Europe, sont étroitement surveillés et encadrés. Souvent vétérans de la Grande Guerre, intellectuels ou photographes ayant travaillés pour des réalisateurs comme Leni Riefenstahl, ils sont formés près de Berlin avant d'intégrer une des 28 compagnies de propagande. Sortir de la ligne imposée par Berlin est synonyme pour le photographe ou son rédacteur d'envoi sur le front de l'Est.

Les photographes travaillent par thèmes. Ainsi, un certain Dieck est l'auteur d'un des reportages sur le camp d'internement de Beaune-la-Rolande. Présent en France en 1941, il officie en Pologne en 1942 pour un reportage sur les camps d'extermination avant que sa trace soit perdue sur le front de l'Est en 1943.

Le choix des angles de prises de vue, des sujets, des personnages, rien n'est laissé au hasard. Un béret, un regard, un enfant, un uniforme... tout indique le soin apporté au cadrage voire parfois à la mise en scène.



Sous le regard des habitants de Pithiviers, 1 700 hommes arrêtés le matin même sont conduits par les gendarmes français au camp de Pithiviers et 2 000 autres au camp de Beaune-la-Rolande.

© Coll. Musée de la Résistance Nationale – Champigny-sur-Marne.

¹ Source : Cécile Desprairies, auteur de l'ouvrage Sous l'œil de l'occupant, éd. Armand Colin, 2010 et conceptrice avec le Cercil de l'exposition La photographie de propagande dans les camps de Beaune-la-Rolande et Pithiviers.

² Source : Cécile Desprairies, auteur de l'ouvrage Sous l'œil de l'occupant, éd. Armand Colin, 2010 et conceptrice avec le Cercil de l'exposition La photographie de propagande dans les camps de Beaune-la-Rolande et Pithiviers.

Ces scènes, fixées sur la pellicule par l'occupant ou par des personnes mandatées par eux, devaient servir principalement la presse française. Quelques-unes de ces photographies sont publiées dans le journal *Le Matin*, où certaines sont soigneusement recadrées.



Du 14 au 16 mai, les gendarmes enregistrent individuellement les internés. Comme visible sur le cliché, le recadrage opéré pour la publication dans *Le Matin* vise à diffuser dans l'opinion publique les stéréotypes du discours antisémite. Il est vraisemblable que ces hommes sont vêtus de la tenue portée l'avant-veille pour se rendre à la convocation du « billet vert ». La majorité des internés de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande sont des ouvriers artisans travaillant principalement dans la confection.

© Coll. Musée de la Résistance Nationale – Champigny-sur-Marne

Quelques-unes des photographies présentées sont issues des fonds de l'Inspection générale des camps créée par l'Etat français en 1941 en réponse aux interrogations des représentants étrangers sur le sort réservé aux internés en France. Les clichés annexés aux rapports de l'IGC présentent les camps de Beaune-la-Rolande et de Pithiviers comme des « camps modèles ».

L'objectif de ces reportages photographiques – outre montrer la sérénité de l'occupant, se concilier l'opinion publique française et endormir les résistances – vise à présenter la collaboration de l'Etat français dans la persécution des juifs de France.



Ce cliché, choisi pour figurer dans le film *Nuit et Brouillard* d'Alain Resnais en 1956, est censuré par la commission de contrôle. Jusqu'en 1997, année où elle sera restituée dans son intégralité dans l'œuvre, la photographie est diffusée maquillée pour que disparaisse le képi du gendarme français.

Depuis, la presse et les éditeurs la choisissent comme symbole de la politique de collaboration de l'Etat français.

© Mémorial de la Shoah / CDJC

REPÈRES HISTORIQUES

L'internement des juifs en France Les camps de Beaune-la-Rolande et Pithiviers

Situés à quelques kilomètres d'Orléans, les camps de Beaune-la-Rolande et de Pithiviers sont l'antichambre d'Auschwitz.

Avant le printemps 1941, les prisonniers de guerre sont internés dans ces lieux.

L'application de la politique antisémite de l'occupant et de l'Etat français transforme la fonction des lieux. Les deux camps sont placés sous la tutelle du préfet du Loiret et leur administration sous autorité française. Le personnel de surveillance se compose de gendarmes, douaniers armés et gardiens.

En mars 1941, le Commandement militaire allemand en France exerce des pressions sur l'Etat français pour l'application de la loi du 4 octobre 1940 relative « à l'internement des étrangers de race juive » promulguée au lendemain du 1^{er} statut des juifs.

Le 13 mai 1941, la préfecture de Paris adresse « les billets verts » « pour examen de leur situation » à 6 500 personnes valant convocation pour le lendemain en se basant sur le fichier du recensement de septembre 1940 imposé par ordonnance allemande en zone occupée.

Le 14 mai 1941, le piège se referme. 3 700 juifs sont expédiés dans les camps du Loiret via la gare d'Austerlitz.

En juin – juillet 1942, ils sont pratiquement tous déportés à Auschwitz.

Les conditions de vie dans ces lieux sont très précaires : 100 à 120 hommes par baraque, la paille recouvre les châlits, les installations sanitaires rudimentaires.



Le 14 mai 1941, les hommes arrêtés sont conduits à la gare d'Austerlitz dans des trains de voyageurs spécialement affrétés. Les photographies prises sur le quai montrent très rarement les Allemands présents à l'embarquement. La photo recadrée paraît en une du journal *Le Matin* dans l'édition du 16 mai 1941.

© Coll. Musée de la Résistance Nationale – Champigny-sur-Marne

Le 17 juillet 1942, après la rafle du Vel d'Hiv où près de 13 000 personnes sont arrêtées par les forces de l'ordre françaises, les femmes et enfants (environ 4 000) sont expédiés dans les camps de Beaune-la-Rolande et de Pithiviers.

Fin juillet 1942, l'Etat français s'engage à déporter avant le 2 août 1942 un premier convoi de 3 000 à 4 000 juifs.

Début août 1942, les convois constitués séparent les enfants de leurs mères. Berlin refuse alors leur déportation. Ils se retrouvent seuls. Le 13 août suivant, Adolf Eichmann autorise l'Etat français à les déporter. Affamés et privés de soins, ils sont transférés à Drancy en 4 convois à partir de la mi-août 1942. Tous seront gazés à leur arrivée à Auschwitz.

Sur cette période, la plus brève et la plus terrifiante, il n'existe que très peu de témoignages, et pas la moindre photographie pour visualiser cette tragédie.

Au départ de ces camps, 8 convois partiront directement pour Auschwitz.

En septembre 1942, avec les arrestations massives de juifs en zone libre, le camp de Drancy atteint sa capacité maximale. 1 700 juifs – en principe « non déportables » – sont transférés vers les camps du Loiret. 1 000 juifs, presque tous de nationalité française internés à Pithiviers sont déportés le 21 septembre 1942 par le convoi n° 35. Dès le mois d'octobre 1942, Pithiviers devient un camp d'internement pour prisonniers politiques. Désormais, le camp de Beaune-la-Rolande assure seul le principe de vase communicant avec Drancy. Aloïs Brünner, directeur du camp de Drancy depuis juillet 1943, ordonne la liquidation du camp de Beaune-la-Rolande à partir du 12 juillet 1943.

18 000 Juifs seront internés entre 1941 et 1943. Parmi eux 4 000 enfants arrêtés avec leur mère pendant la rafle du Vel d'Hiv. Les survivants sont rares. Aucun des enfants déportés ne reviendra et, seuls quelques parents survivent.



Cette prise de vue du camp de Pithiviers depuis le silo voisin date de mai 1941. La photo souligne la proximité avec la ville de Pithiviers laissant à penser que rien n'est caché aux habitants.

© Coll. Musée de la Résistance Nationale – Champigny-sur-Marne

INFORMATIONS PRATIQUES

Exposition présentée du 7 novembre 2011 au 10 février 2012 au Centre Régional « Résistance & Liberté »

Horaires d'ouverture

Pour les individuels, de 14h à 18h du lundi au vendredi Pour les groupes, tous les jours sur rendez-vous.

Fermeture jours fériés et vacances scolaires de Noël

Tarifs

De 4 € à 2 € (de nombreux tarifs réduits) Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans

Billet couplé

Le droit d'entrée comprend :

- l'exposition « La photographie de propagande dans les camps de Beaune-la-Rolande et de Pithiviers »
- l'exposition permanente du Centre Régional « Résistance & Liberté »



Centre Régional « Résistance & Liberté »
Les anciennes Ecuries du château
Rond point du 19 mars 1962
79 100 Thouars
Tél. 05 49 66 42 99 - Courriel info@crrl.com.fr

Léna Le Troadec, chargée des publics



Exposition permanente Centre Régional « Résistance & Liberté »



Les Ecuries du château des ducs de la Trémoïlle

Soutenez nos actions, devenez adhérent Vous souhaitez soutenir les actions du Centre Régional « Résistance &

Liberté » (association loi 1901), n'hésitez pas à télécharger le bulletin d'adhésion sur notre site internet ou à le demander :

www.crrl.com.fr Tél. 05 49 66 42 99, contact : Isabelle Cluzeau













